

C  YRaT

NATU[RÉEL]LEMENT



*Année
scolaire
2023/2024*



Sommaire

Le mot des élues

page 3

Planning hebdomadaire

page 4

Les écoles

page 5

Espace citoyens

pages 6 à 9

Accueil périscolaire

pages 10 et 11

Restauration

pages 12 et 13

Accueil de loisirs les mercredis

pages 14 et 15

Accueil de loisirs les vacances scolaires

pages 16 à 18

Projet Éducatif Territorial

page 19

Contacts

page 20



Le mot des élues



ANNE-MARIE
PICARD



EMILIE
TRAMOND



MANUELA
DE CARVALHO

Chères familles,

Nous sommes heureuses de partager avec vous cette nouvelle édition du journal de l'écolier. Pour la troisième année consécutive, vous retrouverez toutes les informations utiles à votre quotidien de parents.

Cette année encore, le pôle enfance jeunesse est à pied d'œuvre pour offrir une prise en charge de qualité à vos enfants avec de nouvelles animations toujours plus attractives et novatrices mais surtout une nouvelle tarification des services de restauration scolaire et de l'accueil périscolaire.

Bien que la collectivité supporte une hausse du coût de la restauration de plus de 11 %, 75 % des familles ceyratoises vont voir leur facture diminuer. Ceci témoigne de la volonté politique d'avoir une action en faveur des familles au quotidien. De même, le maintien du système forfaitaire de vacances à vacances pour le périscolaire réaffirme le souhait de s'adapter aux besoins des familles.

Nous vous souhaitons une belle rentrée,
Au plaisir de se rencontrer.

Bien à vous

Anne-Marie PICARD
Maire de Ceyrat

Émilie TRAMOND

Adjointe à la petite enfance, à
l'éducation et à la jeunesse

Manuela DE CARVALHO

Conseillère déléguée à la jeunesse
et au numérique

Planning hebdomadaire



Les enfants sont scolarisés dans l'une des quatre écoles de la commune, en fonction de leur lieu d'habitation et des effectifs au sein des écoles.

TEMPS SCOLAIRE : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

7h30-8h20	8h30-12h	12h-14h	14h-16h30	16h30-18h30
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire

TEMPS ACCUEIL DE LOISIRS : MERCREDI

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité	Pause méridienne	Temps d'activité	Départ des enfants

Les temps périscolaires ainsi que la pause méridienne sont assurés par les services de la mairie.

Avant d'utiliser ces services, la réservation doit être faite et validée par le service Éducation-Enfance-Jeunesse de la collectivité.

Le règlement intérieur est disponible sur l'Espace citoyens accessible à l'adresse : www.espace-citoyens.net/ceyrat

Les écoles

Ceyrat



École Maternelle Clément Bourdeix de CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 42 97



École Élémentaire du bourg de CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 40 42

Boisséjour



École Maternelle Joseph Chenay de BOISSÉJOUR

7 rue du 11 Novembre
63122 Ceyrat
04 73 61 44 08 - 06 24 01 33 92

École Élémentaire de BOISSÉJOUR

3 rue du 8 Mai 1945
63122 Ceyrat
04 73 61 43 30



À noter : les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début des cours, le matin de 8h20 à 8h30 et le midi de 13h50 à 14h.

Espace citoyens

Pour bénéficier des services périscolaires, d'accueil de loisirs et de restauration scolaire de la commune, inscrivez vos enfants en quelques clics sur l'Espace citoyens à l'aide de votre mot de passe et de la clé reçus par mail.

Espace citoyens

L'Espace citoyens est accessible sur ordinateur ou smartphone depuis le site internet de la commune www.ceyrat.fr ou directement à l'adresse www.espace-citoyens.net/ceyrat



2 Informations
concernant les vacances, les menus de cantine, les tarifs...

MON ESPACE PERSO

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

BIENVENUE SUR L'ESPACE CITOYENS DE CEYRAT

Un guichet unique en ligne au bénéfice de tous...

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur l'Espace Citoyens, destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne.

- La pré-inscription aux écoles publiques,
- La restauration scolaire
- Les activités périscolaires

Pour pouvoir bénéficier de ces services il faut avoir reçu au préalable vos identifiants et ensuite vous connecter à votre espace personnel !

Vous pourrez accéder à votre tableau de bord afin de :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe municipale

EDITION DE DOCUMENTS

ACTIVITÉS

INFOS PRATIQUES

SITE DE LA MAIRIE

22 AOÛT 2023

3 Lien vers le site internet de la mairie.

1

Espace de connexion pour accéder à votre espace personnel. Cliquez sur « **Connexion** » après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe.

ACTUALITÉS



20/09

que faire quand on a ni identifiant, ni mot de passe ?

Information urgente : le pas à pas du mot de passe perdu

[LIRE LA SUITE](#)



Guide d'utilisation

Retrouvez sur le lien suivant le guide d'utilisation de votre espace citoyens.

[LIRE LA SUITE](#)

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >](#)



ACTUALITÉS EDITION DE DOCUMENTS ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES Bonjour Dernière connexion le 22/08/2023 à 14:32

4 Votre profil, pour modifier votre mot de passe et ajouter des contacts.

3 La composition de votre foyer s'affiche ici.

MON ESPACE

Profil Identifiants Entourage

CO-REPRÉSENTANT

MEMBRES FOYER

CONTACTS

Bienvenue
Cet espace est dédié à vos démarches administratives

6 Consulter vos demandes en cours et l'historique.

7 Voir la liste de vos factures et accéder à votre espace de paiement.

5 Renseigner / modifier ici vos coordonnées ou indiquer un changement de situation familiale (mariage, séparation...).

2 Effectuer / modifier une réservation à un service (restauration scolaire, périscolaire, ALSH...) ou signaler une absence.

1 Une fiche de renseignements par enfant doit être préalablement remplie avant de pouvoir créer une inscription à un service (cantine, accueil périscolaire...). La fiche doit être validée par le service Éducation-Enfance-Jeunesse pour réaliser une inscription. Chaque inscription sera confirmée par mail après validation du service Éducation-Enfance-Jeunesse.

MON TABLEAU DE BORD

- Dernières demandes
- Mes factures
- Pièces justificatives
- Mes actualités
- Coordonnées
- Edition de documents

MA FAMILLE

- Dossier Administratif
- Mercredis / Vacances
- Créer une inscription
- Créer/Modifier Réservations
- Signaler une absence
- Changement de situation

Accueil périscolaire



LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Accueil du matin

Horaires : 7h30 à 8h20

Pause méridienne avec temps de mini garderie

Horaires : 12h à 14h

Accueil du soir

Horaires : 16h30 à 18h30



ACTIVITÉS

Les activités proposées (culturelles, sportives, scientifiques...) répondent aux besoins de développement physiologiques et psychologiques des enfants. Elles sont en adéquation avec les objectifs du Projet Éducatif Territorial.

Le programme des activités est disponible sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques » puis « Activités du périscolaire ».

RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Toute absence non signalée sera facturée.

À NOTER

- Les enfants ne déjeunant pas à la cantine peuvent bénéficier de la mini garderie de 13h20 à 13h50 sur inscription. **Ce service est gratuit.**
- Durant les temps d'accueil, les enfants peuvent suivre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurées par les enseignants.

L'ÉQUIPE

Les accueils périscolaires sont constitués d'une équipe qualifiée et diplômée composée d'une direction, d'une direction adjointe et d'une équipe d'animation.



Direction de l'accueil de loisirs

04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr
Yolande CAMP

BOISSÉJOUR



Périscolaire école maternelle

06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr
Céline CRAVINHO

CEYRAT



Périscolaire école maternelle

06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr
Alicia PASSIER



Périscolaire école élémentaire

06 73 89 16 07
perielembsj@ceyrat.fr
Nicolas LABORDE



Périscolaire école élémentaire

04 73 61 57 08
perielemceyrat@ceyrat.fr
Benjamin PONTIER

TARIFS

Les tarifs des accueils dépendent du quotient familial. La facturation est un forfait périodique de vacances scolaires à vacances scolaires.

Le paiement des factures peut être effectué en ligne sur l'Espace citoyens.

Habitants de Ceyrat	
Coef. 1 (0 à 320)	5,00 €
Coef. 2 (321 à 455)	5,50 €
Coef. 3 (456 à 609)	8,00 €
Coef. 4 (610 à 849)	10,00 €
Coef. 5 (850 à 1099)	12,00 €
Coef. 6 (1100 à 1499)	16,00 €
Coef. 7 (1500 à 1999)	20,00 €
Coef. 8 (2000 et +)	25,00 €

Forfait par cycle (de vacances à vacances).



Extérieurs à la commune

Coef. 1 (0 à 849)	10,00 €
Coef. 2 (850 à 1999)	25,00 €
Coef. 3 (2000 et +)	30,00 €

Restauration



ADMISSION

La restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans (avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours) sur une plage horaire de 12h à 14h.

Une mini-garderie gratuite est disponible à partir de 13h20 pour accueillir les enfants qui ne mangent pas à la cantine.



RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Les modifications exceptionnelles de dernière minute ne peuvent se faire qu'auprès de l'équipe d'animation de 7h30 à 8h30. Aucune modification n'est prise en compte par téléphone ou par mail.

Toute absence non signalée sera facturée.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé : pathologie chronique, allergie, intolérance alimentaire.

Les parents doivent le signaler aux directrices d'école afin de prévoir l'élaboration d'un PAI et donner une copie du document aux animateurs ou ATSEM.

La commune ne fournit pas de repas pour les régimes alimentaires. Pour les enfants qui présentent un PAI alimentaire, les parents devront apporter un repas (pain compris) dans des récipients micro-ondables étiquetés au nom de l'enfant, transportés dans un sac isotherme identifié nominativement, en détaillant le menu. Un droit à l'assiette correspondant à 50 % du tarif selon le quotient familial sera appliqué.

TARIFS

Habitants de Ceyrat							
Coef. 1	Coef. 2	Coef. 3	Coef. 4	Coef. 5	Coef. 6	Coef. 7	Coef. 8
0 à 320	321 à 455	456 à 609	610 à 849	850 à 1099	1100 à 1499	1500 à 1999	2000 et +
0,50 €	0,75 €	2,50 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	6,20 €
PAI alimentaire - Droit à l'assiette : 50 % du tarif selon QF							
Extérieurs à la commune							
Tarif unique : 6,50 €							



À NOTER

- Les menus proposés aux enfants sont affichés devant chaque école et consultables en ligne sur l'Espace citoyens.
- Des commissions de restauration sont organisées régulièrement avec les représentants des parents d'élèves, la municipalité et le prestataire en charge de la réalisation des repas. La constitution et l'équilibre des menus sont alors discutés de manière collégiale.

Accueil de loisirs

Les mercredis



CONTACT

Rue de la Paix
Plaine des sports - Ceyrat
04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » (ALSH) a une vocation éducative, sociale et culturelle. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité ¹	Pause méridienne ²	Temps d'activité	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

ACTIVITÉS

L'équipe d'animation propose aux enfants un éventail d'activités sportives, culturelles et artistiques.

Le programme des activités est établi chaque mois. Il est disponible sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques » puis « Activités du mercredi ».

LES THÈMES DES MERCREDIS 2023-2024

	3 / 6 ans	6 / 11 ans
Septembre à automne	Les supers héros à l'ALSH	Un mercredi, une activité
Automne à Noël	Les animaux de la forêt amazonienne	Matins : Les explorateurs Après-midis : Jeux de société
Noël à hiver	L'art du cirque	Les moyens de transport d'hier et d'aujourd'hui
Hiver au printemps	Les petits détectives en herbe	Matins : Les pays imaginaires Après-midis : Activités et jeux autour du monde
Printemps à été	Arc en ciel - Le poisson dans un océan de couleurs - Les animaux marins	Matins : À la découverte du palais idéal du facteur cheval - Les fêtes traditionnelles auvergnates Après-midis : Activités et jeux autour du monde



RÉSERVATIONS

L'inscription administrative sur l'Espace citoyens est obligatoire avant toute réservation. Les réservations aux mercredis se font en ligne. Elles peuvent se faire au plus tard 7 jours avant la date souhaitée dans la limite des places disponibles.

Les annulations peuvent se faire au plus tard 14 jours avant la date réservée. Passé ce délai, toute réservation sera facturée.

Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction de votre quotient familial (voir tarifs page 18). Pour les modalités de fonctionnement, paiement et remboursement, consultez le règlement intérieur de l'ALSH sur l'Espace citoyens.

Accueil de loisirs

Les vacances scolaires



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » accueille les enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 16 ans pendant toutes les périodes de vacances.

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité ¹	Pause méridienne ²	Temps d'activité	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

Si votre enfant est en situation de handicap, un travail en lien avec le DAHLIR63 est mis en place pour favoriser la prise en charge de tous les enfants au sein des accueils de loisirs. N'hésitez pas à contacter la direction pour de plus amples informations.

Lors de votre inscription, merci de signaler si votre enfant bénéficie d'une reconnaissance MDPH et de l'AEEH pour que nous puissions lui garantir un accueil de qualité adapté à ses besoins.

RÉSERVATIONS DES VACANCES

Les réservations aux vacances se font en ligne sur l'Espace citoyens ou en prenant rendez-vous au 04 73 61 43 51. Dans ce cas-là, un bulletin d'inscription est à télécharger sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques ». **Toute réservation engage la facturation.**



Les dates de réservation 2023/2024 sont :

- Vacances d'automne : du 20/09/23 au 29/09/23
- Vacances de Noël : du 27/11/23 au 05/12/23
- Vacances d'hiver : du 22/01/24 au 30/01/24
- Vacances de printemps : du 18/03/24 au 26/03/24
- Vacances d'été : du 13/05/24 au 24/05/24

Conditions de réservation pour l'ALSH :

- 4 journées entières | 4 matinées | 4 après-midis
- 5 journées entières | 5 matinées | 5 après-midis
- 4 journées + 1 demi-journée au choix

Stages multisports : réservation par cycle sportif d'activités. **Stages culturels :** réservation sur un cycle de 5 demi-journées.



ACTIVITÉS

Une thématique est abordée chaque semaine par tranche d'âge avec des activités artistiques, sportives, culturelles et ludiques sous différentes formes. La semaine est également ponctuée de sorties, visites, spectacles, grands jeux... Des stages sportifs et culturels sont également proposés pendant les vacances.

À noter : le planning des activités est consultable sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques ».



LES THÈMES DES PETITES VACANCES 2023-2024

	3 / 6 ans	6 / 11 ans
Automne - Semaine 1	Devenons des chevaliers	Le monde légendaire et fantastique
Automne - Semaine 2	À la découverte de nos volcans	À la découverte de « Nessie »
Noël	La féerie de Disney	Les cercles polaires
Hiver - Semaine 1	Vivre ensemble	« Même pas peur des monstres »
Hiver - Semaine 2	La banquise	L'aventure en montagne
Printemps - Semaine 1	La jungle	Le printemps en chanson
Printemps - Semaine 2	Bienvenue à la ferme	Colleurs célèbres

TARIFS

Les tarifs de l'accueil de loisirs, des stages multisports et culturels sont calculés en fonction du quotient familial.



Habitants de Ceyrat						
Quotient familial	0 à 228	229 à 381	382 à 533	534 à 686	687 à 838	839 et +
Journée sans repas	3,66 €	5,05 €	7,00 €	10,85 €	14,95 €	18,56 €
½ journée	1,83 €	2,53 €	3,50 €	5,32 €	7,48 €	9,28 €
Forfait 5 jours sans repas	17,38 €	23,54 €	33,26 €	51,49 €	70,96 €	88,11 €
Journée + repas	4,16 €	6,55 €	9,50 €	14,35 €	19,45 €	23,72 €
Extérieurs à la commune						
Quotient familial	0 à 228	229 à 838	839 et +			
Journée sans repas	4,10 €	17,95 €	21,78 €			
½ journée	2,05 €	8,98 €	10,89 €			
Forfait 5 jours sans repas	19,47 €	85,29 €	103,44 €			
Journée + repas	5,10 €	22,95 €	27,58 €			

À noter : cotisation annuelle de 24,39 € par famille pour les extérieurs à la commune.

Projet Éducatif Territorial



Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a pour objectif de mobiliser les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors des temps scolaires.

Le Projet Éducatif Territorial permet d'organiser les interventions des différents acteurs éducatifs afin que les activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires proposées par la ville de Ceyrat complètent le service public d'Éducation.

Cette organisation participe à l'épanouissement des enfants, à l'accès aux connaissances, aux pratiques culturelles, à l'apprentissage de la citoyenneté, à la sensibilisation au monde qui nous entoure et aux enjeux du développement durable, ainsi qu'à la promotion de la santé, du sport et de l'hygiène de vie.

Dans le cadre de l'harmonisation des temps de l'enfant, ce projet est complété par le dispositif « plan mercredi ».

Le Projet Éducatif Territorial de la ville de Ceyrat est consultable sur l'Espace citoyens en accès libre dans la rubrique « Infos pratiques ».



Contacts

MAIRIE DE CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmuro
63122 Ceyrat
04 73 61 42 55
mairie@ceyrat.fr
www.ceyrat.fr

DIRECTION ÉDUCATION- ENFANCE-JEUNESSE

1 rue Frédéric Brunmuro
04 73 61 57 18
www.espace-citoyens.net/ceyrat

ÉCOLES DE CEYRAT

Maternelle Clément Bourdeix

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme BARDET
04 73 61 42 97
ecole-mat.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr

Élémentaire du bourg

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme POUX
04 73 61 40 42
ecole-elem.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

04 73 61 57 08
perielemceyrat@ceyrat.fr



ÉCOLES DE BOISSÉJOUR

Maternelle Joseph Chenay

Rue du 11 Novembre
Directrice : Mme MONNET
04 73 61 44 08 - 06 24 01 33 92
ce.0634017z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr

Élémentaire

3 rue du 8 Mai 1945
Directrice : Mme QUINTARD
04 73 61 43 30
0630314z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 73 89 16 07
perielembsj@ceyrat.fr

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Picoard - Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Tirage : 1 000 exemplaires